



17 mars 2023

La Métropole du Grand Paris souhaite anticiper la logistique urbaine du quotidien pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Le lundi 13 mars 2023, à près de 500 jours du coup d'envoi des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, acteurs publics et professionnels se sont réunis pour la première fois, à l'initiative de la Métropole du Grand Paris, afin d'anticiper les contraintes logistiques liées à l'accueil de cet événement majeur. L'objectif : maintenir la qualité de vie et de services pour les habitants ainsi que la vitalité économique du périmètre métropolitain.

« L'accueil des Jeux de Paris 2024 pose des défis logistiques importants qui viendront mettre à l'épreuve nos capacités à œuvrer de concert. Il s'agira de maintenir les services existants pour les habitants de la Métropole, mais également de satisfaire les exigences liées aux flux générés par les Jeux. Il est primordial que tous les acteurs concernés, publics et privés, sachent coordonner leurs actions et leurs ambitions », souligne Jean-Michel GENESTIER, Conseiller métropolitain délégué à la logistique métropolitaine, Maire du Raincy, à l'initiative de la mise en place de ce groupe de travail.

1^{ère} réunion du groupe de travail « Logistique du quotidien pendant les Jeux de 2024 »

Les Jeux de Paris 2024 vont avoir un impact important sur une logistique urbaine déjà très complexe, notamment pour les grossistes, les transporteurs, les artisans et commerçants, les déménageurs, les hôteliers, les restaurateurs, les acteurs de la grande distribution et les professionnels de santé. Le groupe de travail « Logistique du quotidien pendant les Jeux de Paris 2024 », issu des réflexions du « Pacte pour une logistique métropolitaine » adopté en juin 2018 sous l'égide de la Métropole du Grand Paris, a vocation à partager, valoriser, mettre en avant toutes les idées, initiatives et solutions : autorisations temporaires accordées aux camions pour livrer les commerces dans les zones sanctuarisées, mesures d'exception pour le stationnement, livraisons de nuit, report des activités qui pourront l'être, mutualisation des livraisons, massification des livraisons/stockage, etc.

Afin de garantir une démarche concertée et collaborative entre pouvoirs publics et professionnels, le groupe de travail « Logistique du quotidien pendant les Jeux de Paris 2024 » est piloté par la Métropole du Grand Paris avec l'appui du programme InTerLUD (Innovations Territoriales et Logistique Durable), soutenu par le Gouvernement, et du Club de La Logistique en Or.

« Le groupe de travail dédié à la logistique urbaine du quotidien pendant les Jeux de 2024 s'inscrit naturellement dans les engagements de notre Pacte pour une logistique métropolitaine. Il s'inscrit aussi pleinement dans l'esprit d'héritage de Paris 2024 qui irrigue de nombreux secteurs d'activité. En anticipant la logistique urbaine du quotidien pendant les Jeux de 2024, nous créons également des solutions pour l'avenir et des fonctionnements optimisés qui amélioreront notre performance collective et qui perdureront après l'événement. Notre groupe de travail est représentatif de la diversité des commerces et des acteurs économiques concernés, et donc de la diversité des injonctions et contraintes logistiques qui pèsent sur leurs activités respectives. La force de notre groupe, c'est notre volonté de proposer des solutions opérationnelles satisfaisantes pour chacun, et durables », conclut Jean-Michel GENESTIER, Conseiller métropolitain délégué à la logistique métropolitaine, Maire du Raincy.

La Métropole du Grand Paris exerce les compétences de développement et aménagement économique, social et culturel ; protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ; aménagement de l'espace métropolitain ; politique locale de l'habitat et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

La Métropole du Grand Paris œuvre pour améliorer le cadre de vie des citoyens. Elle prend vie naturellement dans une zone dense urbaine grâce à une gouvernance dédiée qui apporte une réponse opérationnelle et locale pour chacune des communes. Par ses actions et ses coopérations stratégiques, elle contribue à renforcer l'attractivité des 131 communes qui la composent. C'est le premier pôle d'emploi et de parc de bureaux d'Europe.

CONTACTS PRESSE

www.metropolegrandparis.fr



DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PRESSE

Olivia HAMELIN | Directrice

☎ 06 62 40 87 26

Claire BOUCHER | Attachée de presse

☎ 07 63 66 47 51

✉ presse@metropolegrandparis.fr